



**COMMUNIQUE DE PRESSE**

**Le Haut-commissariat au Plan (HCP) organise en partenariat avec la Wilaya de Tanger-Tétouan et la Confédération Générale des Entreprises du  Maroc (CGEM), le jeudi 4 juin 2015 à 15h00, au siège de la Wilaya, une rencontre régionale pour le lancement de l’Enquête Nationale sur les Structures Economiques 2015. Cette rencontre, qui s’inscrit dans le cadre d’un programme de rencontres régionales que le HCP compte organiser en partenariat avec les Wilayas de certaines régions, devrait permettre d’informer les opérateurs économiques des objectifs et du contenu de cette enquête et de répondre à leurs interrogations éventuelles sur sa portée et sur les modalités pratiques de son exécution.**

**L’enquête nationale sur les structures économiques 2015 est d’autant plus primordiale qu’elle constitue, à côté du Recensement Général de la Population et de l’Habitat, de l’Enquête Nationale sur la Consommation des Ménages ou encore du Recensement Agricole, l’une des grandes opérations nationales qui ont fait l’objet de Hautes Instructions Royales adressées aux participants à la Journée Mondiale de la Statistique tenue à Rabat le 20 octobre 2010. Cette série d’opérations statistiques d’envergure et bien d’autres que le HCP a programmées dans son plan d’action à court et à moyen termes, devraient permettre de renforcer la performance de notre système national d’information statistique et de satisfaire au mieux les besoins en informations économique, démographique et sociale des opérateurs nationaux et internationaux.**

**Il est à rappeler que l’enquête nationale sur les structures économiques 2015 ciblera tous les secteurs économiques du Royaume à l’exception de l’agriculture, et sera menée auprès d’un échantillon de plus de 15.000 entreprises organisées représentatif au niveau des branches des secteurs de la pêche, des mines, des industries de transformations, de la construction, du commerce et des services.**

**Prendront part à cette rencontre les représentants des entreprises, des fédérations sectorielles et chambres professionnelles, des organismes publics et d’autres institutions publiques et privées.**